



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 4.1

N° de la demande : 2010-2910
Demande : Conversion en homologation complète sans consultation
Produit : Fongicide agricole Echo 720
Numéro d'homologation : 29355
Matière active (m.a.) : Chlorothalonil
N° de document de l'ARLA PDF en français : 2006451

Contexte

Le fongicide agricole Echo 720, produit utilisé sur les cultures en milieu terrestre destinées à la consommation humaine et les plantes ornementales d'extérieur, a tout d'abord fait l'objet d'une homologation conditionnelle le 27 novembre 2009. L'homologation conditionnelle avait été accordée à la condition de fournir à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) une méthode d'analyse validée et un processus de formulation révisé.

But de la demande

La présente demande vise à convertir l'homologation conditionnelle du fongicide agricole Echo 720 (numéro d'homologation 29355) en homologation complète par l'apport des renseignements exigés sur les caractéristiques chimiques.

Évaluation des propriétés chimiques

Le fongicide agricole Echo 720 se présente sous forme de solution contenant du chlorothalonil à une concentration nominale de 720 g/L. Cette préparation commerciale a une masse volumique de 1,333 g/cm³ et un pH de 5 à 7. Les exigences concernant les propriétés chimiques du fongicide agricole Echo 720 ont été satisfaites.

Évaluation environnementale, évaluation sanitaire et évaluation de la valeur

Aucune évaluation environnementale, évaluation sanitaire ou évaluation de la valeur n'est requise étant donné que la seule condition associée à cette demande de conversion était une évaluation des données chimiques.

Conclusion

L'ARLA a évalué la présente demande et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour permettre la conversion de l'homologation conditionnelle du fongicide agricole Echo 720 en homologation complète.

Références

- 1924402 Echo 720 Mfg. Process Revised Per DACO 3.2.2., DACO: 3.2.2 CBI
- 1924401 Echo 720 & Echo 90DF Validation of Analytical Method per DAC, DACO: 3.4.1 CBI
- 2004435 Revised Validation of Enforcement Method 1 12 11, DACO: 3.4.1 CBI

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2011

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.